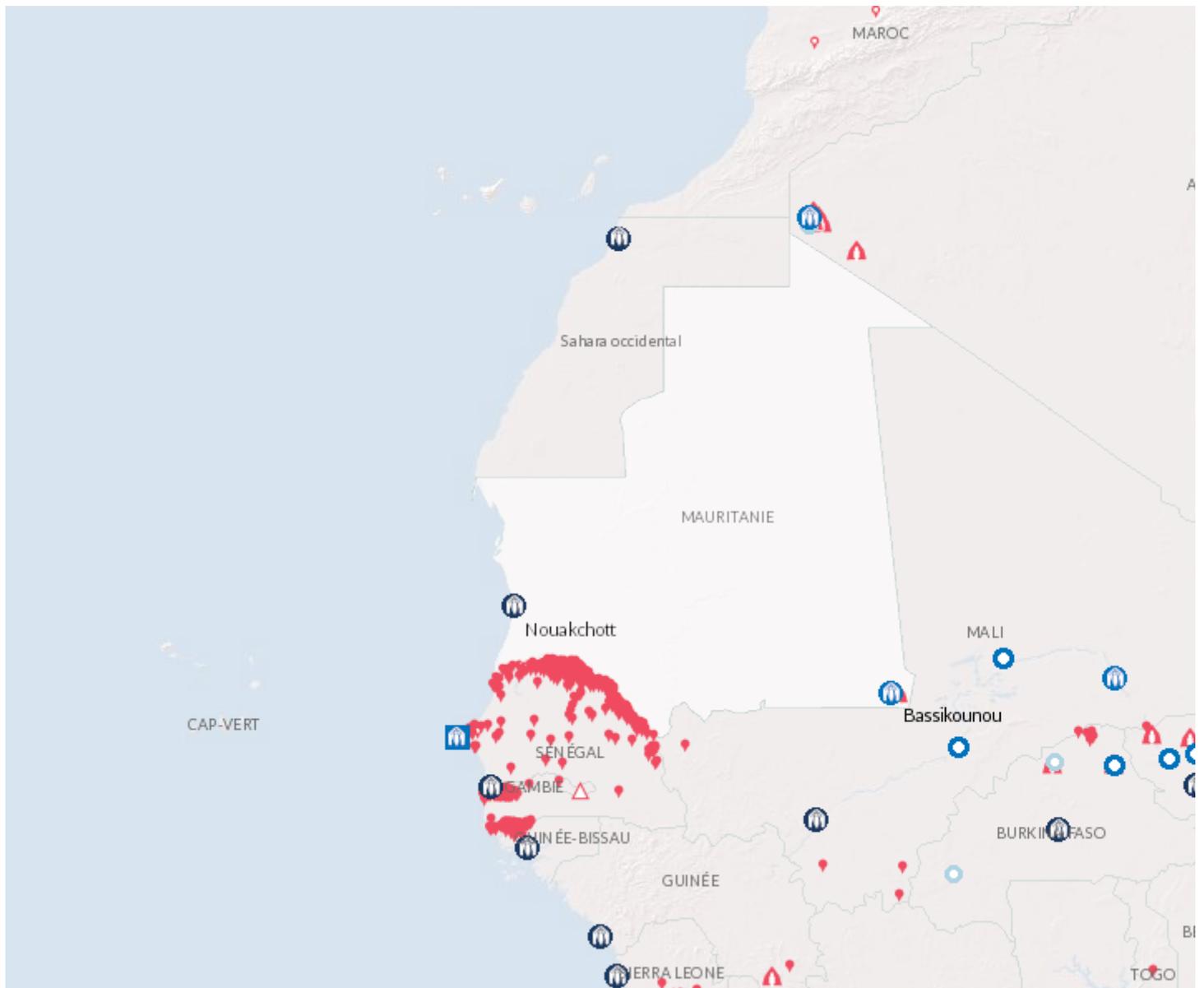


Rapport de fin d'année 2017

23/7/2018

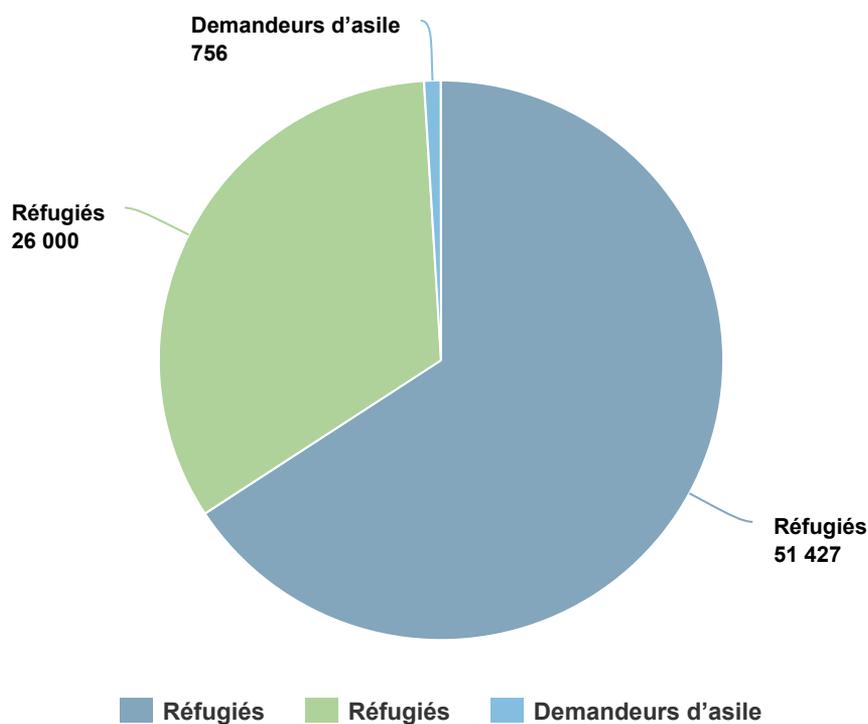
Opération: Mauritanie



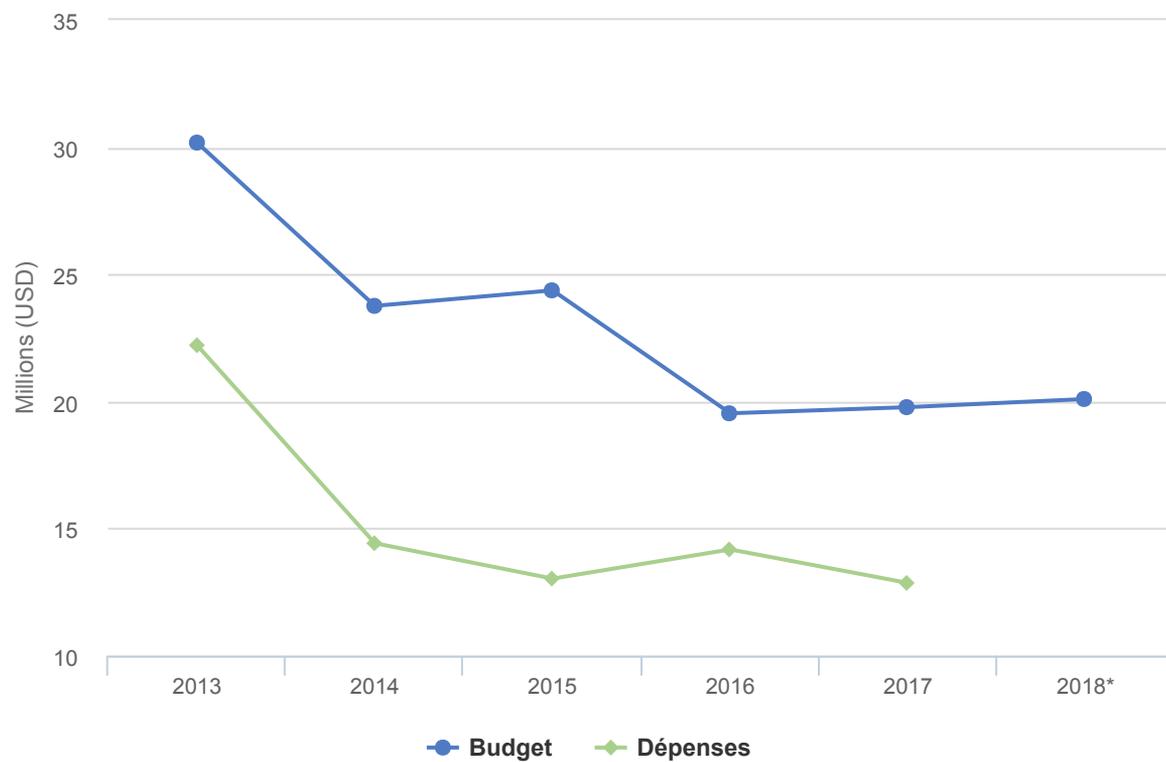
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 5% EN 2017

2017	78,183
2016	74,735
2015	77,891



Budgets et Dépenses - Mauritanie



Contexte opérationnel

La Mauritanie a poursuivi sa généreuse politique d'ouverture des frontières à l'égard des réfugiés et des demandeurs d'asile en 2017.

Le processus d'adoption d'une législation nationale sur l'asile a toutefois pris du retard en raison notamment de la dissolution du Sénat, l'une des chambres législatives, dans le contexte d'une réforme constitutionnelle.

La situation sécuritaire instable dans les régions du nord et du centre du Mali a conduit au déplacement de Maliens vers les pays voisins. En 2017, quelque 4 820 nouveaux arrivants originaires du Mali ont été enregistrés dans le camp de Mbera, tandis que 710 personnes bénéficiaient d'une aide au retour volontaire vers le Mali. Toutefois, étant donné la situation sécuritaire, le HCR n'a pas encouragé le retour des réfugiés maliens dans la mesure où les conditions ne sont pas encore favorables.

Au niveau urbain, l'espace de protection et le traitement des réfugiés ont varié selon leur nationalité et leur appartenance ethnique. Dans le camp de Mbera, le HCR a continué de subir un certain nombre de contraintes liées à l'augmentation des nouvelles arrivées, au manque de financements et aux conditions climatiques difficiles. L'exercice de vérification dans le cadre du système biométrique de gestion de l'identité (BIMS) lancé en août 2017 a conduit à la clôture des dossiers de quelque 6 390 personnes à la fin de l'année, bien que ce chiffre soit compensé par un nombre équivalent de nouvelles arrivées et de naissances.

En 2017, une stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples pour la recherche de solutions a été élaborée, avec une priorité accordée à l'identification des réfugiés, à l'accès aux documents et à la protection, au respect de la sécurité et de la dignité ainsi qu'à des solutions progressives vers l'autosuffisance et aux solutions durables pour les réfugiés en Mauritanie.

En 2017, la Mauritanie est restée un pays de transit pour les mouvements mixtes. Le HCR a ouvert un bureau temporaire dans la ville côtière de Nouadhibou pour surveiller et réaliser un exercice de profilage afin d'identifier les personnes vulnérables au sein de ces flux.

Tendances démographiques

Le nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR en Mauritanie s'élevait à 52 200 à la fin de l'année.

Dans le camp de Mbera, le HCR a continué de diriger et de coordonner la réponse humanitaire. En collaboration avec ses partenaires, il a fourni des services de base ainsi qu'une protection et une assistance à près de 50 000 personnes, dont 54 pour cent de femmes, reconnues sur une base *prima facie*.

De plus, quelque 1 600 réfugiés et 760 demandeurs d'asile vivant dans les zones urbaines ont été enregistrés dans la base de données du HCR, dont 43 pour cent de femmes. Les réfugiés urbains provenaient essentiellement de la République centrafricaine (34 pour cent), de la République arabe syrienne (27 pour cent) et de la Côte d'Ivoire (17 pour cent).

Chiffres clés

- 100% des personnes relevant de la compétence du HCR ont été enregistrés et vérifiés à titre individuel dans le camp de Mbera
- 100% des ménages et des nouveaux arrivants ont bénéficié d'articles de secours essentiels
- 100% des personnes relevant de la compétence du HCR dans le camp de Mbera ont eu accès aux soins de santé primaire

- 51% des enfants en âge de fréquenter l'école primaire ont été inscrits dans l'enseignement primaire dans le camp et 90% dans les zones urbaines
- 80 personnes relevant de la compétence du HCR ont été inscrits dans des programmes d'enseignement supérieur soutenus par le HCR
- 23 litres d'eau potable par personne et par jour ont été fournis dans le camp de Mbera (soit davantage que la norme de 20 litres)

Principales réalisations

- Grâce à la mise en œuvre du nouveau système d'enregistrement biométrique (BIMS), les données sur les réfugiés dans le camp de Mbera ont été actualisées.
- Une enquête de profilage socio-économique et une étude de la chaîne de valeur ajoutée ont été réalisées dans le camp de Mbera, dans la perspective de la stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples pour la recherche de solutions pour la période de 2018 à 2022.
- Le HCR a soutenu le programme de bourses DAFI pour l'enseignement supérieur, grâce auquel 80 personnes relevant de sa compétence ont pu accéder à l'enseignement supérieur.
- Il existe en moyenne une latrine pour 26,6 personnes dans le camp de Mbera ; 1 130 latrines permanentes ont été construites, portant le nombre total de latrines fonctionnelles à 1 855.
- Le gouvernement et les partenaires du secteur du développement ont signé le Cadre de partenariat des Nations Unies pour le développement durable pour la période de 2018 à 2022, qui intègre les interventions humanitaires et de développement et qui inclut une stratégie visant à renforcer la coexistence pacifique et l'autosuffisance des réfugiés et des communautés d'accueil en Mauritanie.

Besoins non satisfaits

Seuls 19 pour cent des besoins de financement du HCR en Mauritanie ont été couverts en 2017. Le manque de financements a contraint le HCR à donner la priorité aux besoins d'urgence au détriment des activités d'autosuffisance ou de subsistance.

Des écarts ont cependant également existé dans la réponse d'urgence, seuls 300 foyers sur 13 360 ayant pu avoir accès à l'énergie et 12,6 pour cent des foyers à des terres arables ou à d'autres ressources naturelles productives. Les programmes d'appui à des activités génératrices de revenus et l'accès à la micro-finance, la formation, la culture maraîchère, ainsi qu'aux sources d'énergie n'ont pas pu être organisés pour les réfugiés vivant dans le camp de Mbera.

La rénovation de tous les abris semi-permanents et les besoins en abris des nouveaux arrivants n'ont pas pu être tous satisfaits en 2017. Seuls 56,8 pour cent de la population du camp de Mbera vivaient dans des habitations adéquates en 2017.

Seuls 63,8 pour cent des personnes ayant des besoins spécifiques vivant dans le camp ont bénéficié d'une assistance ciblée en 2017.

En raison d'un manque de personnel, le traitement des dossiers urbains dans le cadre de la détermination du statut de réfugié a pris un retard important. Les réfugiés urbains n'obtiennent pas de documents civils de la part du gouvernement. Par ailleurs, aucun dossier de réinstallation pour les cas vulnérables identifiés en 2017 n'a été soumis.